



The French-speaking Association of the North Shore  
 Association Francophone du North Shore  
 PO Box 472, Forestville NSW 2087  
 Ph: 0488 776 133 - Email: [admin@fanssydney.org](mailto:admin@fanssydney.org)  
[www.fanssydney.org](http://www.fanssydney.org)

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU PROGRAMME INTENSIF DE FRANÇAIS RENTREE SCOLAIRE 2019

- Je suis membre de l'association FANS. Si je ne le suis pas, je remplis le formulaire d'inscription et règle la cotisation annuelle 2018 de \$50.
- J'inscris mon (mes) enfant(s) comme « francophone(s) » au programme bilingue **2019** de l'école primaire de Killarney Heights et je m'engage à payer les frais scolaires francophones.

Pour pouvoir commencer dans le programme intensif de français, le français doit être, au minimum, compris par mon (mes) enfants(s) et parlé à la maison. Si inscription en cours de programme sans un niveau équivalent de lecture/écriture, les parents s'engagent à donner des cours particuliers aux enfants pour récupérer un niveau adéquat. Les enfants seront testés en début d'année.

Les frais sont réglables d'avance annuellement ou trimestriellement et non remboursables. Un trimestre scolaire de préavis doit être donné en cas de départ. En cas de non paiement, les enfants seront retirés du programme de français intensif. Tout trimestre entamé est dû. Les frais doivent être réglés durant les absences prolongées.

- Je règle moi-même les frais scolaires francophones – à titre informatif : \$3100 par enfant en 2018. Le montant exact pour 2019 sera annoncé après que le budget ait été fixé en sept/oct. (basé sur le nombre d'enfants dans le programme/le nombre de classes/le nombre d'enseignants, etc.). Si je ne suis ni citoyen, ni résident permanent, je renvoie une lettre du service comptable de mon employeur confirmant qu'il n'y a aucune prise en charge, partielle ou totale, directe ou indirecte des frais du programme. Si je suis résident permanent ou citoyen, je renvoie la déclaration sur l'honneur avec cette inscription. Sans réception du document dûment complété ou de la lettre de l'employeur, le tarif « entreprise » sera facturé.
- Mon entreprise : Nom et Adresse : ..... participe aux frais de scolarité – à titre information : \$4300 par enfant en 2018 - et je m'engage à les régler en cas de non paiement par ma société.

**Attention : Il vous faut inscrire votre enfant à l'école séparément !** L'inscription à FANS ne garantit pas une place à l'école. Si la demande d'inscription à l'école était bien effectuée, conditions de résidence respectées, mais si celle-ci n'était pas acceptée par l'école, et uniquement pour cette raison, FANS rembourserait les \$700 d'arrhes (\$100 de frais d'inscription et les \$50 de cotisation annuelle ne sont en aucun cas remboursés). Les arrhes ne sont pas transférables l'année suivant si vous choisissez de ne pas faire commencer votre enfant.

Afin de garantir sa (leurs) place(s) pour février 2019, **je joins la somme de \$800 par enfant** (\$100 de frais d'inscription et \$700 d'arrhes non-remboursables). Les arrhes seront déduites des frais de scolarité du **dernier trimestre** de participation au programme bilingue, en Year 6 ou après réception d'un trimestre de préavis en cours de scolarité. Je suis en règle de cotisation à partir de ce jour.

Prénom et nom de l'enfant	Sexe	Date de Naissance	Niveau expression /compréhension	Qui parle français ?	En quelle année scolaire est l'enfant en 2018 ?

J'accepte les termes ci-dessus et je m'engage à les respecter

Signature \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

Formulaire à retourner à FANS, PO Box 472, Forestville NSW 2087 :

\_\_\_ x \$ 50 (cotisation annuelle) + \_\_\_ x \$ 800 (frais d'inscription + arrhes) = \_\_\_\_\_

par chèque  par virement bancaire

à « French-speaking Association of the North Shore Inc », numéro de compte 10099441, BSB 062151